DÉAMBULATION FÉMINISTE POUR DÉFENDRE L'ACCÈS À L'IVG

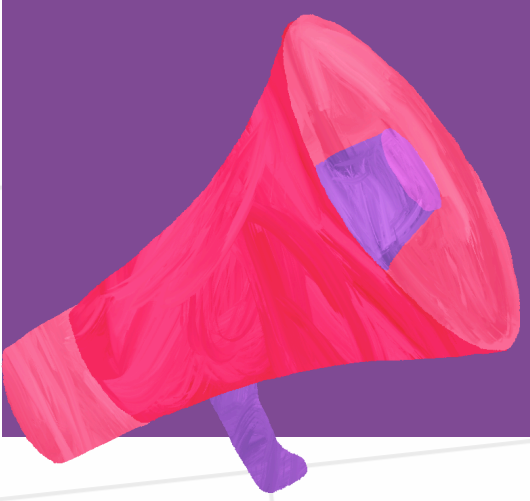

LUNDI 28 SEPTEMBRE - 18H30

Peyrou → Comédie

JOURNÉE DE LUTTE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT

INTERORGA FÉMINISTE MONTPELLIER

Partout dans le monde, le droit à l'IVG est attaqué

Dans le monde, l'avortement reste **interdit en toute circonstance dans 21 pays**, c'est 111 millions de femmes exposées à des sanctions. En Europe en 2026 :

- 20 millions de femmes n'auraient pas accès à un avortement sûr et légal ;
- Il est interdit en Andorre, restreint et criminalisé à Malte et en Pologne, et de plus en plus difficile d'accès en Italie ou en Hongrie ;
- Seuls 8 pays n'imposent aucun obstacle obligatoire à l'accès à l'IVG (délai d'attente, entretien obligatoire ou autorisation d'un tiers) ;

Des droits fragilisés par le manque de moyens

En France, la liberté de recourir à l'IVG est inscrite dans la constitution depuis 2024. Pourtant, **l'accès reste marqué par des disparités territoriales** et même l'État reconnaît la **fragilisation de l'offre hospitalière.** En 2026, la stratégie nationale de santé sexuelle affiche notamment comme priorités l'accès effectif à la contraception et à l'IVG. Pourtant, sur le terrain, **l'accès à l'avortement reste difficile.** Des **centres de santé sexuelle ferment**, comme dans la Drôme où 7 des 18 centres départementaux ont été fermés. D'autres voient leur **budget baisser drastiquement.** Le Planning Familial de l'Hérault, alors que son action est fondamentale pour l'accès à la santé sexuelle de toustes, fait aussi face, comme d'autres associations, à des difficultés financières La **clause de conscience spécifique à l'IVG**, qui permet à un·e médecin de refuser de pratiquer une IVG, s'ajoute à la clause de conscience générale des médecins. L'accès des lycéen·nes à l'information est entravé par le manque de personnels médico-sociaux dans les établissements scolaires. Plusieurs lycées de l'Hérault se sont mobilisés en 2026 pour réclamer davantage de postes d'infirmièr·es scolaires.

En France, des droits attaqués par des réseaux conservateurs et d'extrême-droite

Les offensives contre les droits sexuels et reproductifs se poursuivent. Le Planning familial est ciblé par des **mouvements et responsables politiques opposés à l'IVG, à l'éducation à la sexualité, et aux droits LGBTQIA+.** Des réseaux conservateurs disposent de **moyens financiers importants** et investissent la politique, les médias, l'éducation, la famille et les questions de société, notamment à travers **des campagnes de désinformation, des formations et la création de nouvelles structures.**

Face à ces offensives, les associations féministes et de santé sexuelle agissent concrètement

Information, écoute, accompagnement à l'IVG et aux contraceptions, prévention des violences, EVAR-S. Pour assurer ces missions partout et pour toutes et tous, les associations doivent disposer de moyens pérennes. Défendre les droits, c'est aussi donner les moyens à celles et ceux qui les rendent effectifs.

NOUS LUTTONS POUR

- obtenir **des moyens** pour l'hôpital public et les associations pro-choix
- une politique publique efficiente de **production des médicaments essentiels** dont les produits nécessaires à l'IVG
- l'application réelle de la loi de 2001 et du **programme EVARS** *(Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité)*
- améliorer l'**offre de proximité** pour réaliser un avortement
- développer des **campagnes d'information fiables sur l'IVG**, dans l'espace public et numérique
- **combattre les activistes anti-IVG et anti-choix** et leurs assos
- **simplifier** et **améliorer** le parcours
- **prolonger** les délais légaux d'avortement
- instaurer un **congé "santé reproductive et sexuelle"**
- **supprimer la double clause** de conscience

SIGNATAIRES

Solidaires 34, La Carmagnole, GES 34, LFI 34, l'APRE 34, NPAA, FSU, Planning Familial 34, UCL, Médecins du Monde, Saudade, SCUM - Syndicat de Combat Universitaire, Les écologistes GL Mosson, Les Ecologistes EELV Montpellier